



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer



Bilan Écophyto II+ en Normandie

2019 - 2023





L'agriculture normande, riche et diversifiée, est un pilier économique de la région. Toutefois, l'usage des produits phytopharmaceutiques (PPP) soulève des enjeux en matière de santé publique et de préservation de l'environnement. C'est pourquoi depuis 2008, le gouvernement déploie des plans Ecophyto quinquennaux qui répondent à l'obligation de la directive européenne 2009/128/CE visant une utilisation durable des pesticides. Le plan Ecophyto II+ (2019–2023) poursuit cet engagement avec l'objectif ambitieux de réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2025, grâce à une feuille de route établie régionalement. L'enjeu est de concilier la protection de la santé humaine et des écosystèmes tout en maintenant les exploitations agricoles performantes et résilientes.

Trois axes prioritaires au sein de la feuille de route normande

1. Accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique pour des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques.
2. Réduire les impacts des produits phytopharmaceutiques (PPP) sur la santé et l'environnement
3. Développer le zéro pesticide dans les jardins et espaces publics

Les financeurs du plan Ecophyto :



L'animation des dispositifs Ecophyto :



- Animatrice Ecophyto
- Ingénieur territorial du réseau DEPHY
- Animateur interfilières du réseau d'épidémirosurveillance
- Animatrice du réseau d'observation des Effets Non Intentionnels (ENI)
- Référente capitalisation des collectifs d'agriculteurs GIEE/30 000



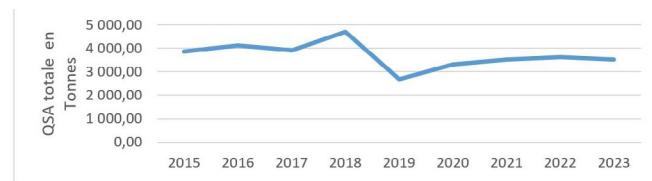
Poursuivre les efforts vers la réduction des PPP

Évolution des indicateurs (2019-2023)

Les produits phytopharmaceutiques (PPP) contiennent une ou plusieurs substances actives qui peuvent être des molécules ou préparations utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes indésirables (plantes, bactéries, animaux, ou champignons). La Base Nationale des Ventes de PPP (BNVd) permet de suivre l'évolution des quantités de substances actives (QSA) vendues sur les territoires. Toutefois, la QSA ne reflète pas les pratiques agricoles, car elle ne renseigne pas sur l'application effective des produits.

La QSA totale sur la région Normandie est globalement stable sur la période 2019-2023, même si la moyenne entre 2019-2023 est plus basse (- 16%) que la période 2015-2017. La baisse entre 2018 et 2019 s'explique par des achats anticipés fin 2018 avant la hausse de la redevance sur les pollutions diffuses.

Évolution de la quantité totale de substances actives vendue en Normandie (2015-2023)



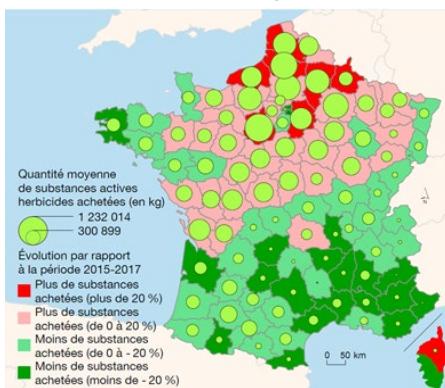
La QSA de substances Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR) évolue de manière stable entre 2019 et 2023, avec une légère augmentation jusqu'en 2022 (+ 1 000 tonnes) suivie d'une baisse en 2023 (- 970 tonnes).

La QSA Glyphosate évolue de manière irrégulière entre 2018 et 2023. La tendance globale à la baisse peut s'expliquer par des restrictions réglementaires d'usage ainsi que des incitations financières pour aider à la sortie du glyphosate.

Les herbicides : une réduction prioritaire à poursuivre en Normandie

La part des substances actives « Herbicides » vendues en 2021 est de : 61% en Normandie contre 44% en France. Les substances les plus vendues en Normandie, en 2023 sont le prosulfocarbe, le glyphosate et le s-métaglucose. D'ailleurs, la présence de ces molécules dans les eaux souterraines reste la principale problématique pour la production d'eau potable.

Carte : achats annuels moyens d'herbicides par département sur la période 2020-2022



Par rapport à la moyenne 2015-2017, la QSA herbicides achetée a diminué dans la Manche, mais a augmenté dans les autres départements de la région, particulièrement en Seine-Maritime (plus de 20%).

Les causes de cette augmentation peuvent être multiples : les conditions climatiques, les changements de substances utilisées ou les impasses techniques face aux résistances.



L'accompagnement au changement des pratiques en Normandie

Pour plus d'informations sur la protection intégrée des cultures :



Des agriculteurs qui se mobilisent pour une agriculture plus durable

Des certifications environnementales pour valoriser les pratiques :

L'Agriculture Biologique (AB), montre un ralentissement des conversions, avec une baisse de 44 % entre 2021 et 2022. Les surfaces en AB sont principalement concentrées dans les départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

Néanmoins, la Haute Valeur Environnementale (HVE) a connu une progression en Normandie entre 2019 et 2023, avec un nombre d'exploitations certifiées HVE3 passant de 9 à 365.

Une dynamique collective pour tester des nouvelles pratiques :

Entre 2019 et 2023, 13 groupes d'agriculteurs normands sont engagés dans les dispositifs DEPHY (8 groupes), groupes 30 000 (5 groupes), et GIEE abordant la thématique de réduction des PPP. Ces groupes, animés par une diversité de structures, bénéficient du soutien de la Chambre d'agriculture qui assure la capitalisation et la valorisation de leurs résultats. Depuis 2019, plus de 10 journées d'échanges ont réuni les animateurs de ces collectifs agroécologiques.



Des soutiens financiers pour l'acquisition de matériel alternatif (outils innovants, désherbage mécanique...) sont proposés par les Agences de l'eau, le conseil régional, France Agri Mer et autres...

Une communication multithématique pour mobiliser tous les acteurs

- Plus de 20 newsletters et emailings annuels ciblant les acteurs régionaux.
- 9 articles dans la presse agricole sur les groupes DEPHY, en 2019.
- Organisation de plusieurs événements dont les « Rencontres Alternatives Phytos » réunissant plus de 80 participants.
- Présence sur une dizaine de salons et forums agricoles régionaux (Prairieales, Comices, Forum Santé Sécurité ...).

Une enveloppe Communication Ecophyto ouverte à tout type de structure d'environ 11 000 € est mise à disposition annuellement sous forme d'Appel à projets.

Projets soutenus : vidéo désherbage mécanique, destruction des couverts, kit communication végétalisation cimetières, campagne de sensibilisation sur les effets des pesticides sur la santé, colloque santé du végétal, ...



Les établissements d'enseignements agricoles engagés dans Ecophyto

Les exploitations des EPLEFPA s'engagent via la certification et l'arrêt du glyphosate

- 6/9 exploitations certifiées HVE3 // 2 certifiées AB // 2 certifiées « Plante Bleue ».
- 5 exploitations ont arrêté l'utilisation du glyphosate en 2023.
- Chambray intègre le projet « Arrêt du glyphosate et reconception de système », en 2022.

Les établissements mettent en œuvre des projets concourant à la réduction des PPP

Lancé en 2023, le projet TANGGO « *Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes* » prolonge le succès du projet CEGA « *Coopération entre l'Enseignement et les Groupes en Agroécologie* » (2017) en favorisant la coopération entre étudiants (BTS et BAC Pro) et leurs enseignants, les collectifs d'agriculteurs engagés en agroécologie, et les structures de conseil (Chambre, CIVAM, CerFrance).

Les Dispositif EDUC'Ecophyto (2017-2020) et Ecophyto'TER (2019-2023) ont été mis en œuvre notamment au sein de l'établissement de Chambray qui a organisé la demi-journée « *Graines d'avenir* », dédiée à la formation et à la transition agroécologique, tandis que les BTS ACSE d'Yvetot ont réuni 90 apprenants lors d'une demi-journée consacrée aux biosolutions.

Des outils de connaissance pour un usage raisonné des PPP

Un réseau d'épidémirosurveillance sur l'ensemble du territoire

Depuis 2010, un réseau d'épidémirosurveillance collecte chaque semaine des données sur la santé des plantes, permettant la publication gratuite des Bulletins Sanitaires du Végétal (BSV). Ainsi, 167 BSV ont été publiés en 2023 sur le site de la DRAAF Normandie et de ses partenaires, répartis en 8 filières végétales (céréales, lin, colza, protéagineux, betterave sucrière, légumes, pomme de terre, arboriculture).

Un réseau d'observateurs des Effets Non Intentionnels (ENI)

Depuis 2012, le réseau d'observateurs ENI, répartis sur 33 parcelles, évalue les effets non intentionnels des pratiques agricoles dont l'impact des pesticides sur les organismes suivants :



Vers de terre

Coléoptères

Oiseaux

Flore des bords de champs

Renforcement de la surveillance des pesticides dans l'air

Depuis 2018, dans le cadre de la CNEP (Campagne Nationale Exploratoire des Pesticides dans l'air), l'association Atmo Normandie recherche et mesure la présence de pesticides dans l'air. Elle a poursuivi ce travail en 2021, 2022 et 2023 sur un site urbain entouré de terres agricoles. Sur une liste de 75 molécules recherchées, le profil saisonnier des herbicides observés montre des pics au printemps et à l'automne correspondant aux périodes préférentielles de traitements.



Des actions pour la protection de la santé et de l'environnement

Réduire l'impact des PPP sur les eaux souterraines et superficielles

En Normandie, environ 10% des captages actifs destinés à l'alimentation en eau potable, ont été identifiés prioritaires. Depuis 2020, les collectivités territoriales doivent se doter d'un plan d'actions pour l'ensemble de leurs captages prioritaires. Dès 2024, 80% des captages ont établi un plan d'actions.

Sensibilisation du public et contrôle des structures

Entre 2019 et 2023, la DRAAF a réalisé entre 400 et 600 contrôles par an concernant la distribution, l'application en prestation de services, le conseil et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. C'est l'occasion de rappeler les règlements sur la traçabilité des ventes, les agréments et autorisations, les autorisations de mise sur le marché, et la détention de Produits Phytosanitaires Non Utilisables.

Un état des lieux sur la formation initiale des professionnels de santé a permis d'identifier le besoin de développer des actions de formation ou de sensibilisation en santé environnement abordant les enjeux de santé liés aux pesticides. Idéalement, cette action devrait s'étendre au sein des formations initiales des futurs professionnels de l'agriculture et JEV, dans une approche « One Health ».

L'entrée en vigueur de la loi Labbé (et ses évolutions) visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national ont nécessité un accompagnement spécifique des collectivités, des particuliers et des professionnels, au travers d'actions de communication et de conseil.



Panneaux de communication de la métropole de Rouen

Afin de toucher le grand public, une campagne de communication a été réalisée par certaines communes via des articles de presse, brochures, affichages, expositions, ou démonstrations d'outils de désherbage. Des actions pour sensibiliser les agents d'espaces verts, conseillers municipaux et jardiniers amateurs, aux risques des PPP et au changement de pratiques ont été aussi réalisées par l'ANBDD*, l'URCPIE*, et GRAINE*.

* Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD)

* L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE)

* Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE)

DRAAF Normandie, 6 bd du Général Vanier, La Pierre Heuzé CS 65321 14053 Caen Cedex 4

Contact : direction.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Crédits : Draaf.normandie.fr – Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr – Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Sylvain VEDEL

Rédacteurs : Nolwenn LUCAS, Mathilde GARION

Conception : Julie DESLANDES (09/2025)